

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**Nom du produit :** Carmignac Portfolio Long-Short European Equities

**Classe d'actions :** F GBP Acc Hdg

**Code ISIN :** LU0992627454

**Description :** Carmignac Portfolio Long-Short European Equities est un compartiment de Carmignac Portfolio, une SICAV de droit luxembourgeois. Carmignac Portfolio satisfait aux conditions énoncées dans la Directive 2009/65/CE et est enregistré auprès de la CSSF sous le numéro 2530.

**Nom de l'initiateur :** Carmignac Gestion Luxembourg, 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg est une société de gestion d'OPCVM agréée par la CSSF. Pour plus d'informations, nous vous invitons à téléphoner au (+352) 46 70 60 1.

**Site Internet de l'initiateur :** [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

**Date de production du document d'informations clés :** 16/02/2024

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

### TYPE

Carmignac Portfolio Long-Short European Equities est un compartiment de Carmignac Portfolio, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois conforme à la Directive 2009/65/CE sur les OPCVM.

### DURÉE

La SICAV a été créée le 30/06/1999 pour une durée illimitée. Le compartiment a été lancé le 15/11/2013.

### OBJECTIFS

Le compartiment a pour objectif de générer une performance nette positive sur l'horizon d'investissement recommandé de trois ans. Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.

Le compartiment met en œuvre une stratégie actions long/short axée sur les fondamentaux visant à constituer un portefeuille de positions long/short sur des instruments financiers admissibles dans l'actif net du compartiment. Au moins 50% de l'actif net du compartiment est investi dans des actions de petites, moyennes et grandes capitalisations des pays de l'Espace économique européen, le solde pouvant être investi dans des actions d'émetteurs situés en dehors de celui-ci. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de l'actif net dans des instruments de créance assortis d'une notation inférieure à « investment grade ». Outre ces positions acheteuses, le compartiment peut prendre des positions vendeuses sur des actifs sous-jacents admissibles dans le compartiment (i) afin de mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, visant à tirer profit de la valeur relative entre différents instruments, ou (ii) si ces actifs sous-jacents sont considérés comme surévalués. L'exposition nette aux actions qui en résulte peut varier de -20% à +50% de l'actif net du compartiment. Jusqu'à 25% de l'actif net du fonds est exposé au risque de change découlant de l'achat de titres libellés en devises autres que celles de l'Union européenne, de l'Islande et de la Norvège. Un maximum de 50% de l'actif net du compartiment peut également être investi en titres de créance ou en instruments du marché monétaire négociés sur les marchés européens ou étrangers.

Le compartiment utilise des instruments dérivés aux fins de couverture ou d'arbitrage ou afin de prendre des positions sur les risques suivants (directement ou via des indices) : devises, obligations, actions (tous segments de capitalisation), ETF, dividendes, volatilité, variance (n'excédant pas, pour ces deux derniers, 10% de l'actif net) et matières premières (dans la limite de 20% de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (classiques, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forwards), les swaps (y compris les swaps de

performance) et les CFD (contracts for difference), sur un ou plusieurs sous-jacent(s). La décision d'acquiescer, de conserver ou de céder des titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de performance, de notation de crédit, de liquidité et d'échéance. L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée réglementés complexes, mais homogènes dans leur structuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus. Le compartiment peut être investi dans des parts ou actions de fonds de placement dans la limite de 10% de son actif net.

Ce compartiment s'adresse à un investisseur, personne physique ou morale, qui souhaite diversifier ses investissements tout en bénéficiant des opportunités de marchés au travers d'une gestion réactive des actifs sur une durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. En raison de l'exposition modérée du compartiment au marché actions, la durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

### AUTRES INFORMATIONS

L'investisseur peut obtenir un rachat chaque jour ouvrable sur simple demande. Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 15h00 CET/CEST et sont exécutées le premier jour ouvrable suivant sur la base de la VNI de la veille.

Le dépositaire du compartiment est BNP Paribas, Luxembourg branch.

Cette action est une action de capitalisation.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com), directement auprès de l'initiateur ou sur le site [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). Les informations relatives aux performances passées des dix dernières années lorsque la donnée est disponible et les calculs des scénarios de performances passés publiés mensuellement sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire :

- Risque de contrepartie : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré
- Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent souffrir momentanément d'un manque de liquidité. Ces distorsions de marché sont susceptibles d'avoir un impact sur les conditions de formation des prix dans lesquelles le compartiment pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.



Risque le plus faible  
**SCÉNARIOS DE PERFORMANCE**

Risque le plus élevé

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

<b>Période de détention recommandée:</b>		<b>3 ans</b>	
<b>Exemple d'investissement:</b>		<b>10 000 GBP</b>	
		<b>Si vous sortez après 1 an</b>	<b>Si vous sortez après 3 ans</b>
Scénarios			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	5 400 GBP	6 190 GBP
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-46.00%	-14.78%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 560 GBP	9 580 GBP
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-14.40%	-1.42%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 510 GBP	12 060 GBP
	<b>Rendement annuel moyen</b>	5.10%	6.44%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	12 360 GBP	13 760 GBP
	<b>Rendement annuel moyen</b>	23.60%	11.23%

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre Octobre 2021 et Décembre 2023.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre Octobre 2014 et Octobre 2017.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre Février 2016 et Février 2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 GBP. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les frais totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	305 GBP	1 137 GBP
Incidence des coûts annuels (*)	3.1%	3.2% chaque année

\* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,4 % avant déduction des coûts et de 3,2 % après cette déduction.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 GBP
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,18% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	118 GBP
Coûts de transaction	0,96% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	96 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	La commission de performance est basée sur la performance absolue de la classe d'actions. Sous réserve que la valeur de l'action concernée se soit appréciée au cours de la période de performance, une provision de 20,00 % de l'appréciation de la valeur des actions est établie. Un « High Water Mark » de cinq ans est appliqué. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.	91 GBP

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

En raison de l'exposition modérée du compartiment au marché actions, la durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Les rachats sont possibles chaque jour ouvré. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui a fourni des conseils au sujet de ce produit ou qui l'a vendu, vous pouvez contacter l'initiateur par e-mail à l'adresse [complaints@carmignac.com](mailto:complaints@carmignac.com), par courrier adressé au 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg, Luxembourg ou par téléphone en composant le numéro (+352) 46 70 60 1.

Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la réclamation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des frais supplémentaires. Si tel est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces frais et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le compartiment peut comporter d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus ou sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

Les parts de ce compartiment n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions de la réglementation américaine "Regulation S". Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Bien que les décisions de gestion tiennent compte, entre autres, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), leur poids dans la décision définitive n'est pas déterminé à l'avance.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.